

Abus sexuels aux Missions étrangères de Paris : la chronologie des différentes affaires

[la-croix.com/Religion/Abus-sexuels-Missions-etrangees-Paris-chronologie-differentes-affaires-2023-06-14-1201271491](https://www.la-croix.com/Religion/Abus-sexuels-Missions-etrangees-Paris-chronologie-differentes-affaires-2023-06-14-1201271491)

14 juin 2023

La Croix retrace la chronologie des années qui ont précédé la révélation des différentes affaires concernant les Missions étrangères de Paris. Trois enquêtes judiciaires concernant des prêtres issus des MEP sont en cours, dont l'une concernant Mgr Georges Colomb, évêque de La Rochelle. L'ancien supérieur général est accusé d'agression sexuelle. Il est également visé par une enquête canonique préalable.

- Héloïse de Neuville,
- le 14/06/2023 à 16:52

Lecture en 3 min.



Mgr Georges Colomb, alors supérieur général des Missions étrangères de Paris (MEP), en juin 2012, lors d'une procession à Notre-Dame de Paris. Il est visé par une enquête canonique préalable et une enquête préliminaire pour « agression sexuelle », selon les informations de La Croix. JEAN MATTHIEU GAUTIER / CIRIC

2010 : Le père Georges Colomb, un ancien missionnaire en Chine, est élu supérieur général des Missions étrangères de Paris (MEP). Il devient la plus haute autorité de la société de vie apostolique.

2010 : Le père Gilles Reithinger est élu vicaire général des MEP. À ce titre, il est la deuxième plus haute autorité de la société de vie apostolique.

2011 : Le père Aymeric de Salvert est expulsé de son diocèse de mission au Japon par les autorités ecclésiastiques japonaises, à cause d'une relation sexuelle entretenue avec un Japonais. À son retour à Paris, il est rapidement placé par le supérieur général, le père Georges Colomb, comme responsable du foyer vocationnel des MEP ainsi que responsable des jeunes volontaires logés par les MEP, en échange de services rendus à la société.

2013 : Nicolas, un catholique strasbourgeois qui loge aux MEP lors de ses passages à Paris, dit avoir été agressé par le père Colomb en 2013. Ce dernier conteste avoir agressé Nicolas. La victime supposée dit s'être confiée de cette agression à son ami, le père Gilles Reithinger, ce que nie celui-ci, disant n'avoir eu connaissance que « *d'une proposition de massage* » de la part du père Colomb à Nicolas.

2015 : Le père Colomb est alerté par le cardinal Barbarin d'une relation entre le père de Salvert et un jeune homme en discernement vocationnel. Le père Colomb envoie alors le père de Salvert comme chapelain d'une congrégation religieuse féminine en Anjou, où il bénéficie d'un suivi psychologique.

Janvier 2016 : Un prêtre alerte les autorités de l'Église car il dit avoir reçu les confidences du père Reithinger sur des « *relations sexuelles* » entre le père Colomb et Nicolas, qui à l'époque aurait « *pensé porter plainte* ». Ce prêtre prévient de hauts responsables de l'Église, dont Mgr Luigi Ventura, le nonce apostolique de l'époque.

Mars 2016 : Mgr Colomb est nommé évêque de La Rochelle et Saintes, en Charente-Maritime, par le pape François. Gilles Reithinger est élu supérieur général des MEP à sa suite.

2017 : Le père Reithinger autorise le père de Salvert à se mettre à disposition du diocèse d'Angers, comme curé.

Juin 2021 : Mgr Gilles Reithinger est nommé évêque auxiliaire de Strasbourg par le pape François.

Juillet 2022 : Timothée B. dit avoir été violé par le père Philippe R. Le prêtre, lui, conteste le caractère contraignant de la relation. Ce même mois, le clerc fait des confidences à Timothée B. sur son passé sexuel depuis son ordination, mettant notamment en cause Mgr Gilles Reithinger.

Août 2022 : Le père Philippe R. rentre du Japon pour la France, à la demande de ses supérieurs après qu'ils ont reçu le témoignage de Timothée B. Philippe R. est placé dans une maison de ressourcement pour prêtres et religieux et sous mesures prudentielles. Il n'exerce plus de missions pastorales.

Septembre 2022 : Timothée B. porte plainte pour viol contre le père Philippe R.

Décembre 2022 : *La Croix* apprend l'existence d'une enquête canonique préalable concernant Mgr Reithinger.

Janvier 2023 : Un signalement au procureur de la République d'Angers est réalisé conjointement par le supérieur général des MEP et l'évêque d'Angers au sujet du père Aymeric de Salvart. Ce signalement des autorités ecclésiales est lui-même le fruit d'une alerte antérieure faite à la cellule d'écoute pour les victimes d'abus du diocèse de Nantes. Ce témoignage faisait état de relations sexuelles qu'auraient entretenues le père de Salvart au Japon et en France, avec « *des personnes majeures en situation de fragilité* ».

7 avril 2023 : Le père de Salvart est placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour « *viol aggravé* ». Cette affaire concerne, entre autres, le jeune homme en discernement vocationnel qui, en 2015, s'était confié au cardinal Barbarin sur une relation avec Aymeric de Salvart. Le prêtre est suspendu de sa charge de curé par des mesures préliminaires de l'Église.

Avril 2023 : *La Croix* prend connaissance de l'existence d'enquêtes canoniques préalables concernant Mgr Georges Colomb et Mgr Gilles Reithinger.

11 mai 2023 : Les Missions étrangères de Paris annoncent avoir confié une enquête indépendante au cabinet GCPS Consulting pour inventorier les cas de violences sexuelles commises depuis 1950 par ses membres, analyser les réponses apportées à ces cas, faire un audit des pratiques passées et actuelles en matière de prévention et proposer des recommandations en vue de renforcer ces mesures et soutenir la culture de protection des personnes.

24 mai 2023 : Ouverture d'une enquête préliminaire pour « *agression sexuelle* » visant Mgr Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes.